

Image not found or type unknown



Erreur de la banque en votre faveur ??

Par **patpra**, le **29/08/2010** à **21:29**

Bonjour,rrnJ'ai perçu en février un virement d'une somme de 12 000 euros sur une assurance vie dont je ne connais pas la provenance !! et cette assurance je l'ai souscrit depuis 9 ans désormais. Personne ne s'est encore rendu compte de cette erreur !!!rnAlors puis je fermer mon compte et récupérer l'intégralité de mon assurance vie plus les 12000 !!??? Mais ma question principale est : est ce que l'organisme pourra me poursuivre pour les récupérer à terme s'ils se rendent compte de leur boulette !!!rnOu alors que dois je faire ???rnj'attends vos conseils!!rnmerci d'avance